

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**



DECRET N°2019/..255..... /PRG/SGG/2019

PORTANT AVANCEMENT DES COMMISSAIRES DE POLICE AU GRADE DE COMMISSAIRE PRINCIPALE DE POLICE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu la loi N° L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant Statut Général des fonctionnaires ;

Vu la loi N° L/44/2013/CNT du 12 janvier 2013 portant Statut Spéciale de la Police Nationale promulgué par le Décret D/2013/013/PRG/SGG du 15 janvier 2013 ;

Vu la loi L/045/2013/CNT du 12 janvier 2013, portant Statut Spécial de la Protection Civile promulgué par le Décret d/2013/014/PRG/SGG du 15 janvier 2013 ;

Vu le Décret D/2015/066/PRG/SGG du 30 Avril 2015, portant aux nominations et emplois du personnel de la Police Nationale ;

Vu le Décret D/2015/067/PRG/SGG du 21 mai 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2018/073/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2018/274/PRG/SGG du 7 novembre 2018, portant attributions et organisation du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;

Vu l'arrêté conjoint N°6278/MFPREMA/MSPC 2016 du 16 Octobre 2016 portant condition de reversement des personnels de la Police Nationale dans le Statut spécial de la Police Nationale

Vu les nécessités de service ;

DECRETE

Article 1 : Les Commissaires dont les noms et prénoms suivent sont promus au grade de Commissaire Principale de Police conformément au tableau ci-dessous

N°	MATRICULE	NOM	PRENOMS	GRADE ACTUEL
1	199965L	BAH	TOUMANY	COMMISSAIRE DE POLICE
2	261159D	BALDE	ABDOURAHAMANE	COMMISSAIRE DE POLICE
3	199824L	BARRY	THIERNO MAMADOU SAMBA	COMMISSAIRE DE POLICE
4	174909G	BEAVOGUI	ZEZE	COMMISSAIRE DE POLICE
5	140361W	CAMARA	ALY	COMMISSAIRE DE POLICE
6	197811G	CAMARA	ALAIN	COMMISSAIRE DE POLICE
7	198071W	CAMARA	OUSMANE	COMMISSAIRE DE POLICE
8	207983T	CAMARA	MOHAMED	COMMISSAIRE DE POLICE
9	208096A	CAMARA	AMADOU	COMMISSAIRE DE POLICE
10	208117R	CAMARA	MOHAMED LAMINE MODET	COMMISSAIRE DE POLICE
11	221033A	CAMARA	ABDOURAHMANE KHAMUS	COMMISSAIRE DE POLICE
12	211761E	CAMARA	ALMAMY SEKOU	COMMISSAIRE DE POLICE
13	175881V	CONDE	NAFINA	COMMISSAIRE DE POLICE
14	207952T	COUMBASSA	HAWA	COMMISSAIRE DE POLICE
15	186605W	DELAMOU	P EPE	COMMISSAIRE DE POLICE
16	199844E	DIABATE	IBRAHIMA SORY	COMMISSAIRE DE POLICE
17	199832N	DIALLO	MAMADOU BINTOU	COMMISSAIRE DE POLICE
18	199999G	DIALLO	ABDOUL GHADIRI	COMMISSAIRE DE POLICE
19	197805X	DIAWARA	MICHEL	COMMISSAIRE DE POLICE
20	199740T	DOPAVOGUI	GNAKOI KOWOLE	COMMISSAIRE DE POLICE
21	199774J	DOUMBOUYA	LAMINE	COMMISSAIRE DE POLICE
22	199892B	DRAME	BANGALY	COMMISSAIRE DE POLICE
23	207940L	FOFANA	MOUSTAPHA	COMMISSAIRE DE POLICE
24	206394G	GOMEZ	MARIE	COMMISSAIRE DE POLICE
25	197806N	GOUMOU	CECE ALPHONSE	COMMISSAIRE DE POLICE
26	198062V	HABA	JOSEPH YAKPAORO	COMMISSAIRE DE POLICE
27	198094N	KABA	SAIDOU	COMMISSAIRE DE POLICE
28	199785T	KEITA	ALPHA OUMAR	COMMISSAIRE DE POLICE
29	200206Z	KONATE	SAIDOU	COMMISSAIRE DE POLICE
30	197918P	SIDIBE	SOULEYMANE	COMMISSAIRE DE POLICE
31	208163C	SQUARE	ABDOURAHIM	COMMISSAIRE DE POLICE
32	199845T	SOUMAH	SORIBA	COMMISSAIRE DE POLICE
33	262479Y	SOUMAH	NABY	COMMISSAIRE DE POLICE
34	197978T	SOW	AHMADOU EL BOUKHARIOU	COMMISSAIRE DE POLICE
35	208140Y	SYLLA	M'BALLOU MORGANE	COMMISSAIRE DE POLICE
36	142923E	TIVALO	AMADOU TIDIANE	COMMISSAIRE DE POLICE
37	197931B	TOLNO	TAMBA ROBERT	COMMISSAIRE DE POLICE
38	208028J	TOUNKARA	LAMINE	COMMISSAIRE DE POLICE
39	191927A	TOURE	MORLAYE II	COMMISSAIRE DE POLICE
40	197940T	TRAORE	LANSANA	COMMISSAIRE DE POLICE
41	208089J	YANSANE	FODE MAMOUDOU	COMMISSAIRE DE POLICE

Article 2: La dépense est imputable au budget du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile exercice 2019.

Article 3: Le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de la Fonction Publique de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration, le Ministre du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret.

Article 4: Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry le 06 SEPT 2019


Professeur Alpha CONDE